



Cercle Laique de Barlin
« Section Basket Ball »



Barlin le 20 mai 2023,

Aux licenciés, membres supporters, parents

Amis basketteurs,

La saison 2022/2023 se termine et nous devons déjà nous projeter pour prendre les décisions qui incombent dans la gestion des équipes pour la saison 2023/2024 auprès des instances de la Fédération Française de Basket Ball ou de l'Ufolep.

Afin de mesurer les engagements avec le renouvellement des effectifs et des équipes dans les différentes catégories de joueurs nous vous proposons de notifier votre reprise ou votre première licence avant le 1^{er} juillet 2023 pour bénéficier d'un tarif préférentiel des licences.

Nous avons, au travers la tarification mise en place, pris en compte l'ensemble des coûts incompressibles permettant d'avoir une gestion saine pour l'avenir du club.
L'encaissement des règlements ne sera fait qu'en septembre à la reprise des différents championnats.

De nouvelles directives suivront à l'issue des différentes assemblées générales fédérales du mois de juin avec notamment la généralisation de la numérisation.

Nous espérons retrouver chacun d'entre vous à la reprise de la prochaine saison et partager à nouveau les rencontres avec les différents clubs du territoire.

Je vous prie de trouver ci-joint le formulaire de licence et la fiche de renseignement/engagement à compléter et à retourner auprès des coaches ou du secrétariat du club.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances ...
Sportivement.

Le Secrétaire,
Correspondant club.
J. Malengros
F.J.E.P. CERCLE LAIQUE DE BARLIN
SECTION BASKET-BALL
62620 BARLIN



Saison « 2023-2024 »

Ami (e) basketteur (se) nous te souhaitons
la bienvenue au C.L.B. Basket Club de Barlin



Tu trouveras ci-après les modalités d'inscription pour une "Préinscription" sur le site de la Fédération Française de Basket Ball (explication sur le lien <http://www.ffbb.com/ffbb/e-licence>).

RAPPEL : Pour toutes demandes de licence « JEUNE » (*Demande initiale ou renouvellement*) le certificat médical n'est plus obligatoire, seul le questionnaire de santé est à compléter pour valider la demande de licence.

Le certificat médical reste obligatoire pour les demandes de sur-classement (pour la 2ème et 3ème année dans la catégorie) par le médecin de famille et la première demande pour les plus de 18 ans.

Remplir et ne pas oublier de signer la demande de licence (Formulaire de la Fédération) ainsi que la demande d'adhésion au contrat d'assurance (2 signatures nécessaires, pour les mineurs faire signer par le tuteur légal)

Lire et signer le règlement interne du club au verso

- Fournir une photo d'identité récente
- Joindre 2 enveloppes timbrées et libellées à ton adresse
- Joindre le paiement par chèque ou espèces (le club accepte les chèques vacances)

Disposer le tout dans une pochette ou enveloppe

Seules les demandes de licences rendues complètes avant le 1^{ER} JUILLET 2023

**au secrétaire ou à ton entraîneur bénéficieront
de la remise de 20% sur le montant de la cotisation.**

(Toute demande de licence non-accompagnée du paiement et certificat médical ne sera pas prise en considération)

CATEGORIES		Année de naissance	Licence Après le 1 ^{er} JUILLET (Assurance comprise)	Règlement cotisation avant le 1^{er} JUILLET
Baby-basket	Baby	2017 -18 - 19	55,00 €	45,00 €
Mini-poussin(e)	U9	2015 - 2016	55,00 €	45,00 €
Poussin(e)	U11	2013 - 2014	60,00 €	48,00 €
Benjamin(e)	U13	2011 - 2012	70,00 €	56,00 €
Minime M.& F. U15		2009 -2010	80,00 €	65,00 €
Cadet(te)	U17	2007- 2008	95,00 €	76,00 €
Jeunes 62 U20		2004 - 05 - 06	95,00 €	76,00 €
Sénior féminin		2003 & Avant	120,00 €	95,00 €
Sénior masculin		2003 & Avant	120,00 €	95,00 €

* Chèques encaissés après validation

Réduction par famille : 2 (et+) Inscrits : -5% sur les licences suivantes

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERNE DU CLUB

Tout licencié du C.L. Barlin (ou intervenant extérieur pour le compte du club), sanctionné de fautes techniques ou disqualifiantes (avec ou sans rapport) impliquant le paiement d'une amende **devra s'en acquitter** sans délai sous peine d'être suspendu jusqu'au règlement de la dette (voir tableau).

Tout joueur (jeunes ou seniors) du C.L. Barlin **devra porter les équipements fournis par le club et participer aux activités mise en place par le bureau, notamment dans la gestion des matchs.**

Tout licencié faisant l'objet d'une **mutation** devra fournir **un chèque de caution** du montant des droits de mutation et **s'engage** à renouveler sa licence la saison suivante et ainsi jouer au **minimum** deux saisons pour le C.L. Barlin, sous peine de voir sa caution encaissée par le club.

(*) Les parents qui inscrivent les enfants à l'école de mini-basket s'engagent à leur participation aux plateaux durant la saison (participation à au moins trois rencontres) et à la Fête départementale du Minibasket (labellisation club Ecole de basket obligatoire).

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs, des articles ci-dessus, du "Droit à l'image" et par ma signature que j'appose au bas de ce document, signifie que je suis d'accord et m'engage à respecter ce règlement.

Nom et prénom du licencié :

Signature du licencié

Signature du tuteur légal
(Pour les mineurs)

TARIF des AMENDES « Saison 2021-2022 » pour forfaits et fautes techniques	
Absence de présentation de licence	50 % du prix de la licence
2ème faute technique ou disqualifiante sans rapport	40,00 €
3ème faute technique ou disqualifiante	70,00 € + 1 week-end de suspension
4ème faute technique ou disqualifiante	150,00€
5ème faute technique ou disqualifiante	170,00 € + ouverture dossier disciplinaire de 150€
6ème faute technique ou disqualifiante	170,00 € + Nouvelle Ouverture dossier disciplinaire (150€)
Faute disqualifiante avec rapport	170,00 €
Forfait équipe pour non-respect du calendrier de matchs ou délais de dérogation de moins de 21 jours	De 20,00€ à 60,00€ pour non-respect calendrier et de 20,00€ à 80,00€ pour les demandes de dérogations
Pénalité pour retard de paiement	10% du montant avec un minimum de 5€

DROIT A L'IMAGE

La section « Basket » est amenée à effectuer des photographies de ses licenciés dans le cadre de ses actions sportives et extra sportives. Afin de respecter la législation en vigueur, nous vous demandons de bien vouloir nous donner votre position ci-après :

Le licencié ou modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément le club à faire usage des photographies pour tous les usages ci-dessous.

En cas de désaccord pour l'une des utilisations qui pourraient être décidées, le modèle raye la mention concernée. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune autorisation, sa photographie pourra éventuellement être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

AVIS sur l'Ensemble (ou partie) (Rayer la mention OUI ou NON)		Presse	Publications électroniques	Projection publique
OUI		Livre	Objets de décoration	Publicité
NON		Exposition	Carte postale	Autres :

Les photographies pourront être exploitées directement par le club ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus. La présente autorisation est accordée pour une durée de 2 ans à compter de sa signature.

La saison commence le 1^{er} septembre 2023 et se termine le 31 août 2024. Votre adhésion sera validée à compter de sa date de réception par la fédération départementale. En devenant licencié.e Ufolep, vous devenez adhérent.e de la Ligue de l'enseignement.

Votre association

Nom de l'association

N° affiliation

Vos informations personnelles

Nom d'usage

Sexe : Homme
Femme

Nom de naissance

Date de naissance

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

Adresse/CP/Ville

Téléphone

Mail (1)

Votre licence

Je demande une licence : Adulte Ufolep : né en 2006 et avant Jeune Ufolep : né de 2007 à 2012 Enfant Ufolep : né en 2013 et après

Pratiquant.e : animateur.trice (2) (10) Officiel.le (2) (10) Sportif.ve Sans pratique compétitive(3)
avec activité principale et autres activités

j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (Cerfa N°15699*01)
ou je présente un certificat médical de moins d'un an (4) (5) (6) délivré par mon médecin le

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive Non Oui, précisez

Pour les activités Moto, renseignées la date du CASM Moto (7)

et N°

Non pratiquant.e

Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner) (10)

Officiel.le (non pratiquant.e) (2) (10) - Activité principale

Autres activités

Information assurance des licenciés.es Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (8) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Date et signature obligatoire du
licencié.e R1-R2-R3-R5-R6
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Conformément aux dispositions de l'article L.321-4 du Code du Sport, vous disposez de la possibilité de souscrire une garantie d'accompagnement juridique et psychologique en cas de violences sexuelles, physiques et psychologiques subies lors de votre pratique sportive sous l'égide de l'UFOLEP

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (9)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2023/2024	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail. (2) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs. ves. (3) La licence Ufolep portera la mention « Pas de pratique compétitive ». (4) La copie du certificat médical sera remis au responsable légal.e ou au.à la Président.e de l'association. (5) Si le licencié a répondu OUI à une question du questionnaire de santé, il doit consulter son médecin qui lui remettra un certificat médical à présenter avec sa demande de licence. (6) Si le licencié.e pratique une activité particulière (Parachutisme, Vol à voile, Vol libre, ULM en compétition, Alpinisme, Plongée, Rugby, Spéléologie, Tir sportif, ou une pratique compétitive en Auto, Karting, Moto), la présentation d'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire chaque saison (7) Si toutes les données sont remplies, la licence portera la mention « Licence Sport motocycliste ». (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (9) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents. (10) Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité

Date
d'homologation
Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident⁽⁸⁾. Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire du licencié.e R4
(ou si mineur.e, du/de la représentant.e légal.e)

Participation aux dispositifs fédéraux

A quel.s dispositif.s souhaitez vous participer ? *

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées dans le cadre des dispositifs fédéraux Ufolep.
(Pour plus de renseignements, contactez votre délégation départementale).

☐ A Mon Rythme	Cités Educatives	Engagé.e
Parcours Coordonné	Primo Sport	Séjours Socio Sportifs
Société en Mouvement	Toutes Sportives	Ufo3S
Ufolep Playa tour	Ufostreet	Autres

* Votre licence Ufolep n'apporte pas de garanties d'assurance pour la participation aux dispositifs fédéraux. Prenez contact avec votre association pour connaître les garanties complémentaires souscrites

Contrôle d'honorabilités des encadrants sportifs (Dispositif Ministère des sports)

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e , animateur.trice et ou Officiel.e, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle. (Pour permettre le contrôle d'honorabilité, vos informations personnelles doivent être identiques à celles mentionnées sur votre pièce d'identité)

Etes-vous né.e en France ?	Oui, complétez : N° du département	Ville
	Non, complétez : Nom du pays	Ville
	Votre Père : Nom	Prénom
	Votre Mère : Nom	Prénom

Traitement de vos données personnelles

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliations, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPDAFFI@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que l'Ufolep communique vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non

(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

Accès à vos informations personnelles

En respect du RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Première connexion ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

Questionnaire de santé pour un.e adulte 2023/2024

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).